

Image not found or type unknown



## Pour garde de ma fille cause hospitalisation de sa mere

Par **patrick**, le **25/02/2010** à **19:54**

Bonjour, mon ex femme doit se faire hospitalisée de 3 à 5 jours je n'ai la garde que le samedi vu que je n'ai qu'un studio. Or, ce que j'ai le droit de demander la garde pour cette période, n'est-ce que mon ex femme a le droit de mettre ma fille chez des personnes hors famille ou hors département ? Merci de me répondre rapidement car on est toujours en bon terme.